



# Communiqué de presse

**Pour diffusion immédiate**

**Gildan annonce un investissement majeur prévu  
dans de nouvelles installations de filature verticalement intégrées aux États-Unis**

**Montréal, le lundi 23 septembre 2013** – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) a annoncé aujourd’hui qu’elle procédait à l’évaluation d’emplacements potentiels dans le Sud des États-Unis pour la construction de deux nouvelles installations de filature afin de soutenir la croissance prévue de ses ventes et de renforcer davantage sa position en tant que fabricant mondial à faibles coûts. Ces installations seront construites avec la technologie de produits la plus moderne, ce qui permettra aux produits de marque Gildan® de continuer à se différencier au niveau de la qualité.

La Société s’attend actuellement à investir plus de 200 millions de dollars US dans la construction et le démarrage de ces nouvelles installations au cours des exercices 2014 et 2015. Cet investissement s’ajoutera aux investissements qui ont été annoncés le 29 novembre 2012 relativement à la nouvelle installation de fabrication de fil à anneaux située à Salisbury, en Caroline du Nord, et la remise en état et la modernisation des installations de fabrication de fil à fibres libérées qui sont situées à Clarkton, en Caroline du Nord, et à Cedartown, en Géorgie.

L’investissement total de la Société dans des installations de filature aux États-Unis, incluant les deux nouvelles installations, devrait créer plus de 700 emplois et renforcer davantage l’important volet national, aux États-Unis, de sa fabrication verticalement intégrée.

Lorsqu’elle diffusera ses résultats pour le quatrième trimestre de l’exercice 2013, la Société sera en position de fournir plus de détails sur son programme d’investissement pour l’exercice 2014, notamment sur ses plans visant à accroître davantage ses opérations de fabrication verticalement intégrée de textiles.

## **À propos de Gildan**

Gildan est l’un des principaux fournisseurs de vêtements de base de marques de qualité pour la famille, incluant des t-shirts, des vêtements molletonnés, des chandails sport, des chaussettes et des sous-vêtements. La Société vend ses produits sous un portefeuille diversifié de marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan®, Gold Toe® et Anvil®, et leurs sous-marques, ainsi que sous les marques Under Armour® et New Balance® en vertu de contrats de licence. La Société distribue

ses produits au sein des marchés des vêtements imprimés aux États-Unis et au Canada, où Gildan® est la marque dominante dans l'industrie. De plus, la Société accroît sa pénétration des marchés internationaux des vêtements imprimés. La Société est également l'un des plus grands fournisseurs de chaussettes sport, tout-aller et habillées de marques auprès d'un large éventail de détaillants aux États-Unis. En plus des chaussettes, la Société veille au développement de Gildan® en tant que marque grand public de sous-vêtements et de vêtements de sport.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale et dans le bassin des Caraïbes, afin de répondre efficacement aux besoins en réapprovisionnement de ses clients dans les marchés des vêtements imprimés et de la vente au détail. Gildan compte plus de 33 000 employés à l'échelle mondiale et est engagée à mettre en place des pratiques d'avant-garde en matière de main-d'œuvre et d'environnement dans toutes ses installations. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière de citoyenneté corporative sont disponibles sur les sites Web de la Société, au [www.gildan.com](http://www.gildan.com) et au [www.GildanEngagementAuthentique.com](http://www.GildanEngagementAuthentique.com).

### ***Énoncés prospectifs***

*Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives à la croissance des ventes, aux dépenses d'investissement, aux efficiences en matière de fabrication et aux économies de coûts. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel 2012, pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document.*

*Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :*

- *notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, notamment à réaliser des gains de parts de marché, à obtenir et instaurer avec succès de nouveaux programmes de vente, à mettre en œuvre des mesures de compression des coûts, et à conclure et intégrer avec succès des acquisitions;*
- *l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;*
- *des changements défavorables de la conjoncture économique et des conditions financières à l'échelle mondiale ou dans un ou plusieurs des marchés que nous desservons;*
- *notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;*
- *le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;*
- *notre capacité à prévoir l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;*
- *notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;*
- *les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester;*
- *notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières et en produits finis;*
- *l'impact des risques liés aux conditions météorologiques et au climat politique et socioéconomique propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons;*
- *la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, le mauvais temps, les catastrophes naturelles, les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;*
- *la modification de lois et accords sur le commerce international sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;*
- *les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;*
- *la conformité à la réglementation en matière d'environnement, de fiscalité, de commerce international, d'emploi, de santé et sécurité, de lutte anticorruption, de vie privée ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;*
- *notre grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales, incluant notre système de planification des ressources de l'entreprise JD Edwards, qui est actuellement mis à niveau avec sa plus récente version disponible, Enterprise One;*
- *les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;*
- *une mauvaise presse à la suite de la violation, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des lois du travail locales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;*
- *notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;*
- *l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;*
- *les changements défavorables liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;*
- *notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;*
- *les modifications des méthodes et des estimations comptables;*
- *l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises;*
- *l'impact défavorable de toutes poursuites en justice et mesures réglementaires actuelles ou futures.*

*Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de*

*L'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.*

*Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.*

-30-

**PERSONNES-RESSOURCES :**

**Relations avec les investisseurs**

Laurence G. Sellyn  
Premier vice-président, chef des  
services financiers et administratifs  
Tél. : 514 343-8805  
Courriel : [lsellyn@gildan.com](mailto:lsellyn@gildan.com)

Sophie Argiriou  
Vice-présidente, communications  
avec les investisseurs  
Tél. : 514 343-8815  
Courriel : [sargiriou@gildan.com](mailto:sargiriou@gildan.com)

**Relations avec les médias**

Stéphanie Gaucher  
Chef de service, communications  
corporatives  
Tél. : 514 343-8811  
Courriel : [sgaucher@gildan.com](mailto:sgaucher@gildan.com)